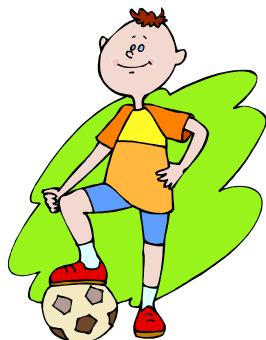




Les règles sur la cour



- **Les jeux de ballons** : Les ballons sont autorisés sur les temps de récréation et du midi à 13h10.

- ◆ **Pendant la récréation**, les enfants disposeront d'un ballon de foot, d'un petit ballon mou et d'un ballon de basket.
- ◆ **Sous le préau** : Les enfants joueront à des jeux de ballons sans taper le ballon avec leurs pieds.
- ◆ **Sur la cour** : Le terrain de foot est délimité avec des marquages jaunes. En dehors de cette zone, les enfants devront prendre le ballon dans leurs mains.
- ◆ **Le foot** : (n'est pas autorisé par temps de pluie et l'après-midi)
En cas de conflits :
 - **CP/CE1** : Lundi et jeudi (récréation du matin)
 - **CE2/CM1/CM2** : Mardi et vendredi (récréation du matin)
 - **Tout le monde** : Sur le temps du midi à 13h10.

- **Le bac à sable** :



- ◆ Les jeux de sable seront remis aux enfants sur les temps de récréation du matin, du midi et de l'après-midi.
- ◆ Le bac à sable est à la disposition de tous les enfants.
- ◆ Les jeux de sable ne doivent pas quitter cet espace.
- ◆ Les jeux ne seront pas sortis en cas de pluie.
- ◆ **Modalités de rangement** : Les jeux de sable doivent être rangés à la fin de la récréation de l'après-midi dans la caisse prévue à cet effet. Celle-ci sera rangée et transportée par les enfants sous le préau.

- **Le billodrome** :

- ◆ Il est à la disposition des élèves, à partir de la GS sur tous les temps de récréation sauf en cas de pluie.
- ◆ Les circuits resteront en place du lundi au vendredi. Les outils de construction devront être rangés à la fin de chaque récréation d'après-midi.

- **Les structures**

- ◆ **Le toboggan** sera à la disposition des enfants de la PS au CE1.
- ◆ Respecter le sens de la descente du toboggan, descendre uniquement sur les fesses et en avant.



- ◆ **Le bateau** : Le bateau sera occupé librement sur les temps de récréation.



- ◆ **Le baby-foot** : pourra être utilisé sur le temps des récréations et le midi après le déjeuner.
- ◆ Matin : CE2/CM Après-midi : CP/CE1

Je rappelle que les enfants ne disposeront pas des structures aux heures des sorties le midi et le soir et devront suivre l'enseignante jusqu'aux portails.

➤ **Les vélos, les draisiennes et les trottinettes :**



- ♦ Ils ne seront pas sortis en cas de pluie
- ♦ Les enfants devront en prendre soin en évitant les chocs. Les vélos seront garés aux places de parking à la fin des récréations.
- ♦ Limiter la vitesse de circulation et faire attention à son entourage.
- ♦ Respecter les espaces prévus (interdiction de traverser le terrain de foot, de passer sous le préau, monter sur les rampes d'accès)
- ♦ A la fin de la récréation de l'après-midi, les vélos seront rangés dans le local.
- ♦ Les vélos et petites trottinettes pourront être utilisés par les enfants de PS/MS et GS dans l'espace prévu sur la cour (parcours et autour du bateau).
- ♦ Les draisiennes seront mises à disposition des élèves de CP
- ♦ Les trottinettes jaunes seront utilisées par les CE et CM

➤ **Les entrées et sorties du matin (8h35 / 8h45), du midi (13h10/13h20), du soir 16h15 :**

- ♦ Par mesure de sécurité, les enfants veilleront à descendre de vélo sur la cour de l'école.
- ♦ Par mesure de sécurité, il est demandé aux enfants d'attendre l'autorisation de l'enseignant présent au portail avant de sortir de l'établissement.



Signatures :

Des enseignants

De l'enfant